



# ACAP6250

ALTERNATIVE CITOYENNE AISEAU-PRESLES

Madame, Monsieur,

Pour la seconde fois, une alternative citoyenne va se présenter aux élections communales à Aiseau-Presles.

Depuis le début, en 2018, notre but est de rompre avec le passé et nous tourner vers l'avenir. Forts de notre expérience développée au cours de ces six dernières années en tant que force de proposition, c'est toujours en présentant des solutions alternatives à celles formulées par la majorité en place que nous avons mené notre combat citoyen. Nous ne sommes pas là pour critiquer mais pour faire entendre la voix des citoyens en étant constructifs.

Notre ambition est de faire d'Aiseau-Presles une commune qui avance, qui se modernise.

Notre projet est appelé : « **VISION AISEAU-PRESLES 2030** ».

## Qui sommes-nous ?

Nous sommes des citoyens comme les autres. Nous représentons tous les villages, tous les quartiers.

Nous ne sommes pas issus du monde politique et ne défendons aucun intérêt partisan. Nous observons la façon dont la commune est gérée depuis plusieurs années et nous en sommes déçus.

C'est pourquoi nous avons créé **ACAP6250**, une véritable alternative à la politique en vigueur.

Dans cette optique, nous voulons apporter le changement, défendre l'intérêt général et rendre la commune à ses citoyens.

## Nos valeurs ?

Notre mouvement citoyen est opposé à toute forme de communautarisme, extrémisme ou radicalisme, qu'il soit politique, culturel ou religieux.

Nous défendons la liberté d'être, de penser et d'agir et le respect de valeurs universelles telles que:

- Le respect mutuel dû à toutes et tous sans distinctions de genre, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou de confession religieuse ;
- La tolérance réciproque ;
- L'égalité entre les hommes et les femmes ;
- La bienveillance ;
- La protection des plus fragiles ;
- La solidarité ;
- La sécurité ;
- Le respect des coutumes et traditions ainsi que la préservation du patrimoine matériel et immatériel ;
- Le principe de laïcité guide toutes nos actions.

## Bonne gouvernance ?

1. Un seul mandat rémunéré par mandataire ;
2. Les membres du Collège diminueront leurs salaires de 10 % ;
3. Les membres du Collège adapteront leur prime de fin d'année sur celle des employés de la commune ;
4. Si un élu a des problèmes avec la Justice (*inculpation ou poursuites en justice*), il démissionnera de ses fonctions dans les 24 heures ;
5. Dépolitisation de la commune. Nous favoriserons l'engagement des meilleurs candidats pour faire fonctionner les services communaux. Les élus ACAP6250 s'abstiendront de « réserver » des emplois à leurs familles, leurs amis, leurs proches ;
6. Nous mettrons en place un système de démocratie participative afin de permettre aux citoyens de donner leur avis sur des projets ou problèmes à résoudre au sein de la Commune ;
7. Chaque année, nous prévoyons un budget qui permettra aux citoyens de proposer des projets pour leurs quartiers. Ces projets seront sélectionnés. Ceux qui seront retenus seront financés par la commune. Les citoyens pourront réaliser leur projet eux-mêmes avec l'aide des services communaux ;
8. L'Administration Communale remplira ses missions de base afin de rendre un meilleur service à tous les citoyens. Nous moderniserons son fonctionnement et améliorerons significativement l'accueil du citoyen ;

## Nos propositions

### A. Si nous sommes élus, nos échevins procéderont à:

1. Un audit du fonctionnement de la commune ;
2. Si nécessaire, ils pointeront les dysfonctionnements et veilleront à mettre tout en œuvre pour résoudre les problèmes identifiés ;
3. Un inventaire des éventuels projets qui ont été menés par la majorité sortante. Ils vérifieront pourquoi certains ont été des échecs et quelles sont les solutions à mettre en place pour ne pas reproduire les erreurs commises.

### B. Nous voulons travailler sur 4 grands Objectifs Stratégiques déclinés en objectifs opérationnels :

1. **L'ADMINISTRATION COMMUNALE DOIT ÊTRE UN SERVICE PUBLIC PROFESSIONNEL, MODERNE ET CONNECTÉ ;**
  - ✓ Assurer un Management de la Qualité au sein de l'Administration ;
  - ✓ Développer l'infrastructure numériques et l'offre de service online ;
  - ✓ Rendre le fonctionnement du Service Public plus efficient ;
  - ✓ Développer un mode de participation citoyen.
2. **RENDRE NOTRE COMMUNE ATTRACTIVE POUR SOUTENIR LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ET L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES, EN DÉVELOPPANT DES SYNERGIES PROPICES À L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, A LA FORMATION ET LA CRÉATION D'EMPLOIS.**
  - ✓ Mise en place d'une « Maison de la créativité » ;
  - ✓ Soutenir la formation et la recherche d'emploi ;
  - ✓ Améliorer l'image et l'attractivité de la commune.

3. ÊTRE UNE COMMUNE QUI SE PRÉOCCUPE DE SES CITOYENS.
  - ✓ Être une commune qui se préoccupe de sa jeunesse ;
  - ✓ Être une commune qui se préoccupe de ses aînés ;
  - ✓ Être une commune plus sûre.
  
4. ÊTRE UNE COMMUNE DURABLE, SOUCIEUSE DE PRÉSERVER SON ENVIRONNEMENT ET SON PATRIMOINE.
  - ✓ Être une commune plus « verte » ;
  - ✓ Être une commune qui veille sur son patrimoine ;
  - ✓ Promouvoir l'image de notre commune afin d'y développer des activités touristiques.

Chacun de ces objectifs est lui-même décliné en plans d'actions concrets que nous nous ferons le plaisir de vous exposer lors de nos rencontres.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous aviez témoignée en 2018. Merci de nous soutenir en 2024, pour que la voix des citoyens puisse se faire entendre encore plus fort, au-delà des intérêts partitocratiques !

Suivez-nous sur internet via [www.acap6250.be](http://www.acap6250.be) et notre page Facebook.